



Observatoire **N**igérien **I**ndépendant des

Médias Pour l'**E**thique et la **D**éontologie

Siege: Terminus -Niamey, Niger Tel: (+227) 96290720 /93352929

Site Web: www.onimed.org- Mail: contact@onimed.org

MONITORING DU LANGAGE INDECENT SUR LES RADIOS

RESULTATS DE LA PERIODE DU 17 AU 31 AOUT 2020



Avec l'appui financier de :



Table de matières

Introduction	3
1. Méthodologie.....	4
2. Résultats.....	5
3. Expressions indécentes enregistrées.....	5
4. Partis politiques, regroupement des partis politiques ayant utilisé des propos indécents.....	6
5. Spécificité des expressions indécentes	8
a) Menaces	
b) Allégations	
6. Les radios sur lesquelles des propos indécents ont été tenus	8
7. Evaluations des modérateurs des émissions.....	8
Conclusion et recommandations.....	9

Introduction

A l'instar de plusieurs pays africains, au Niger, les élections constituent une période au cours de laquelle, les hommes politiques commettent des abus de langage allant parfois jusqu'à employer des mots et des termes indécents à l'endroit de leurs opposants.

A l'image des années électorales antérieures, la situation risque de ne pas connaître de changement en matière d'utilisation d'un langage d'intolérance, voire même des propos incendiaires à l'occasion de la campagne électorale de 2020 qui va bientôt démarrer. Ces propos contribuent généralement à la création d'un climat tendu lors des campagnes, et ravivent des sentiments hostiles susceptibles d'entacher la démocratie électorale ainsi que la cohésion et l'harmonie sociale.

Etant le moyen de communication par excellence, la radio occupe toujours une place de choix en période électorale pour les candidats en vue de transmettre leurs messages à l'endroit des différentes cibles. Cependant, nombres d'acteurs politiques passent par ce médium pour exprimer des propos incendiaires et indécents. C'est conscient du rôle que joue la radio en période électorale et au vue de l'utilisation qu'en fait certain acteurs politiques que l'Observatoire Nigérien Indépendant des Médias pour l'Ethique et la Déontologie (ONIMED), en partenariat avec la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA), a décidé de suivre les propos indécents qui seront tenus par les acteurs politiques tout le long du processus électoral de l'année 2020-2021 au Niger.

A travers cette action, l'ONIMED et son partenaire la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest-MFWA souhaitent combattre les écarts de langage pendant les campagnes électorales et contribuer à la tenue des scrutins pacifiques au Niger. L'approche du projet consiste également à nommer et honnir « name and shame » les acteurs politiques qui expriment des propos incendiaires, sexistes, et utilisent des insultes envers leurs adversaires afin que les campagnes électorales soient basées sur des enjeux majeurs dénués d'insultes.

L'activité majeure sur laquelle repose le projet consiste à monitorer au quotidien 10 radios installées dans la région de Niamey. Ce travail de monitoring va, non seulement permettre à l'ONIMED, de disposer des statistiques sur l'utilisation des expressions indécentes par des hommes politiques, mais aussi de prendre connaissance des plages qu'offrent les radios aux acteurs politiques en cette période d'intenses activités politiques. Il s'agit surtout d'observer comment les animateurs et présentateurs de différentes émissions arrivent à assurer leur travail au quotidien pendant cette période cruciale et extrêmement sensible et de promouvoir un journalisme de qualité œuvrant à des campagnes électorales pacifiques basées sur les enjeux majeurs.

Le projet promotion d'un langage décent en période électorale rentre dans le cadre de la promotion des élections apaisées au Niger initiée par ONIMED en partenariat avec MFWA et est mise en œuvre avec l'appui financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

1. Méthodologie

Le projet a pour objet de suivre au quotidien l'utilisation des expressions indécentes par des hommes politiques et autres acteurs, usagers des programmes radiophoniques, tels que les bulletins d'information, les émissions qui traitent des sujets politiques et autres sujets d'actualités. Le suivi des contenus des émissions radiophoniques va permettre également de voir comment les animateurs et leurs invités abordent les sujets du jour et aussi évaluer les présentateurs des émissions dans la gestion de la prise de parole de leurs invités en faisant preuve de tolérance ou pas dans le cas d'emploi des expressions indécentes sur les antennes des radios.

Ce rapport de monitoring concerne 10 radios installées dans la région de Niamey sur la période allant du 17 au 31 août 2020. Ces 10 radios sont suivies quotidiennement et ce, tout le long de la durée du projet.

Tableau 1 : Liste des stations de radios suivies

Région	Station radio
Niamey	Anfani FM
	Bonferey FM
	Canal 3 FM
	Dounia FM
	Laabari FM
	Niger 24 FM
	Sarraounia FM
	R et M
	Tambara FM
	Ténéré FM

Le monitoring est effectué grâce aux instruments mis à la disposition des agents, à savoir les enregistreurs et la grille de monitoring.

Dix agents de monitoring ont été recrutés en raison d'un agent par station de radio. Ces agents ont été formés sur l'utilisation et le maniement des enregistreurs ainsi qu'au renseignement de la grille. Le monitoring est effectué à travers l'enregistrement des émissions sur l'appareil digital qui a été mis à la disposition de chacun des moniteurs.

Les agents de monitoring envoient des éléments de manière hebdomadaire au coordinateur, qui est le Secrétaire Général de l'ONIMED. Ensemble, avec les autres membres de l'ONIMED, les fiches sont exploitées afin de produire un rapport mensuel.

Ce rapport fait ressortir le bilan du travail effectué par l'équipe de monitoring tout le long du mois sur le contenu des émissions des dix radios suivies. Il fait ressortir clairement le nombre de propos indécents utilisés, la catégorie de l'expression indécente employée ainsi que les noms des personnes ayant prononcées des expressions indécentes, leurs appartenances politiques et leur affiliation et aussi les noms des stations de radios sur lesquelles les propos ont été tenus.

A la fin, le rapport formule des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes.

2. Les résultats

Ce rapport couvre la période du 17 au 31 août 2020. Sur les 206 émissions ayant fait l'objet de monitoring, figurent les bulletins et flash d'informations, les journaux parlés, les débats, les émissions interactives, ainsi que celles qui portent sur les actualités sur les dix radios.

Il ressort que la plupart des émissions ont été présentées et/ou modérées par des hommes. La majorité des intervenants, qu'il s'agisse des débats ou des interviews, sont des hommes.

Au total, 16 expressions indécentes ont été enregistrées à l'occasion des interventions des hommes politiques, lors des grands rassemblements tels que les congrès, la réunion du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP) ou en réaction à des sorties médiatiques de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et des émissions sur les sujets d'actualité comme les inondations.

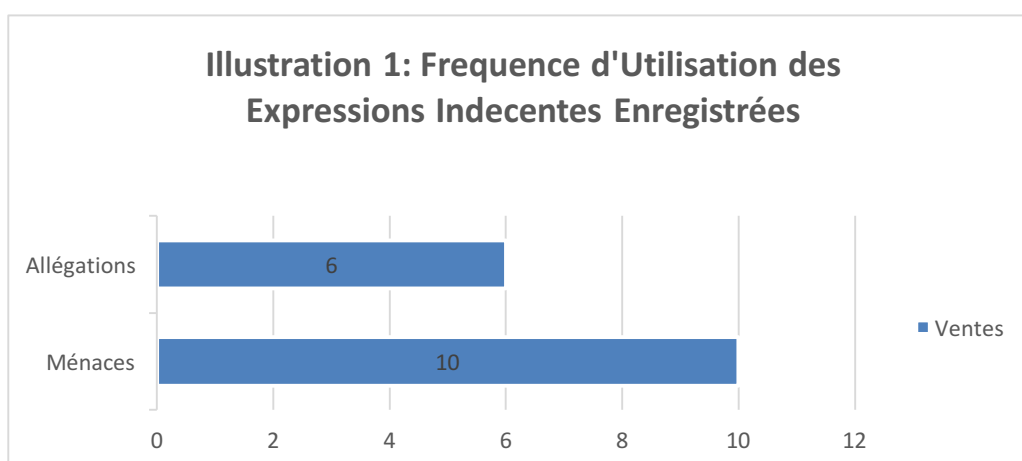
3. Expressions indécentes enregistrées

Sur les 16 expressions indécentes enregistrées, il est relevé des insultes, des propos incitant à la violence, ainsi que des propos provocateurs.

Le tableau suivant fait ressortir les types d'expressions indécentes monitorées sur les 10 radios.

Tableau I : Catégorie des expressions utilisées

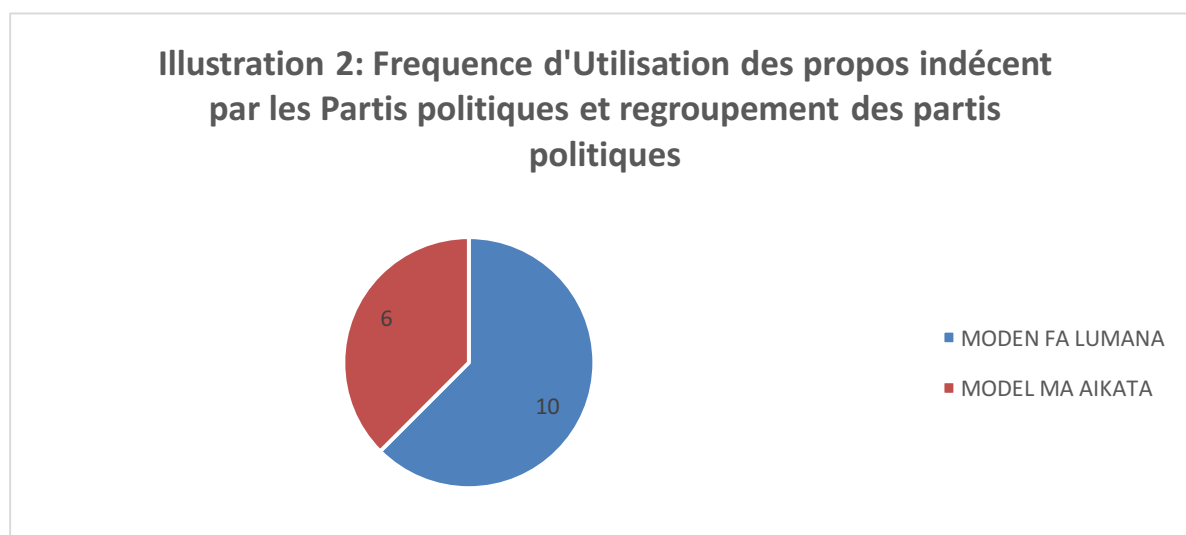
Allégations	6
Ménaces	10



4. Partis politiques, regroupement des partis politiques ayant utilisé des propos indécents

Les 16 propos indécents ont été tenus par deux hommes politiques à savoir M. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, président du parti MODEN FA LUMANA, qui a à son actif dix propos et M. Tahirou Guimba du parti MODEL MA AIKATA, parti membre du groupe des non affiliés, qui totalise six propos. .

Auteurs des propos	Nbre de Propos	Formation Politique	Total
1. Hama Amadou	10	MODEN FA LUMANA	16
2. Tahirou Guimba	6	MODEL MA AIKATA	



Dans le Tableau 2 ci-dessous figure les expressions indécentes des particuliers affiliés à des partis politiques. Dans le Tableau figure également des propos de personnes dont l'affiliation politique n'a pas été déterminé.

Tableau n°2

Catégorie d'expressions indécentes	Auteur	Nombre	Parti politique
Menaces	Hama Amadou	10	MODEN FA LUMANA
Allégations	Tahirou Guimba	6	MODEL MA AIKATA

5. Spécificité des expressions indécentes

Ci-dessus les types d'expressions indécentes utilisées, les radios sur lesquelles elles ont été utilisées ainsi que les jours où ces propos ont été tenus.

a) Menaces

1. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, leader du parti MODEN FA LUMANA, intervenant au congrès du parti AMEN-AMIN le 29 août 2020. L'élément est passé sur les ondes de la radio Anfani dans le journal parlé de 12H30, le 30 août 2020.
2. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, leader du parti MODEN FA LUMANA : intervention au congrès du parti AMEN-AMIN tenu le 29 août 2020. L'élément est passé dans le journal parlé de 12H30 de la radio Bonferey, le 30 août 2020 ;
3. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, leader du parti MODEN FA LUMANA : intervention au congrès du parti AMEN-AMIN du 29 août 2020 diffusée sur la radio Canal 3 dans le Journal parlé de 12H00, le 30 août 2020 ;
4. Hama Amadou, chef de file l'opposition, leader du parti MODEN FA LUMANA : intervention lors du congrès d'investiture du candidat du parti AMEN-AMIN aux présidentielles de 2020-2021 du 29 août 2020, propos diffusés sur les antennes de la radio Dounia, au journal parlé de 12H00, le 30 août 2020.
5. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, propos diffusés dans le journal de 12H00 sur la radio Labari, le 30 août 2020 ;
6. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, du parti MODEN FA LUMANA, propos diffusés dans le journal de 12H30 de la radio Niger 24, le 30 août 2020 ;
7. Hama Amadou, chef file de l'opposition, propos diffusés dans le journal parlé de la radio R et M de 12H00, le 30 août 2020 ;
8. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, du parti MODEN FA LUMANA, propos diffusés sur les ondes de la radio sarraounia dans le journal parlé de 12H15, du 30 août 2020 ;
9. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, du parti MODEN FA LUMANA, dans le journal parlé de 12H00 sur la radio Tamabara, le 30 août 2020 ;
10. Hama Amadou, chef de file de l'opposition, du parti MODEN FA LUMANA, propos diffusés sur la Radio Ténéré dans le journal parlé de 12H15, le 30 août 2020.

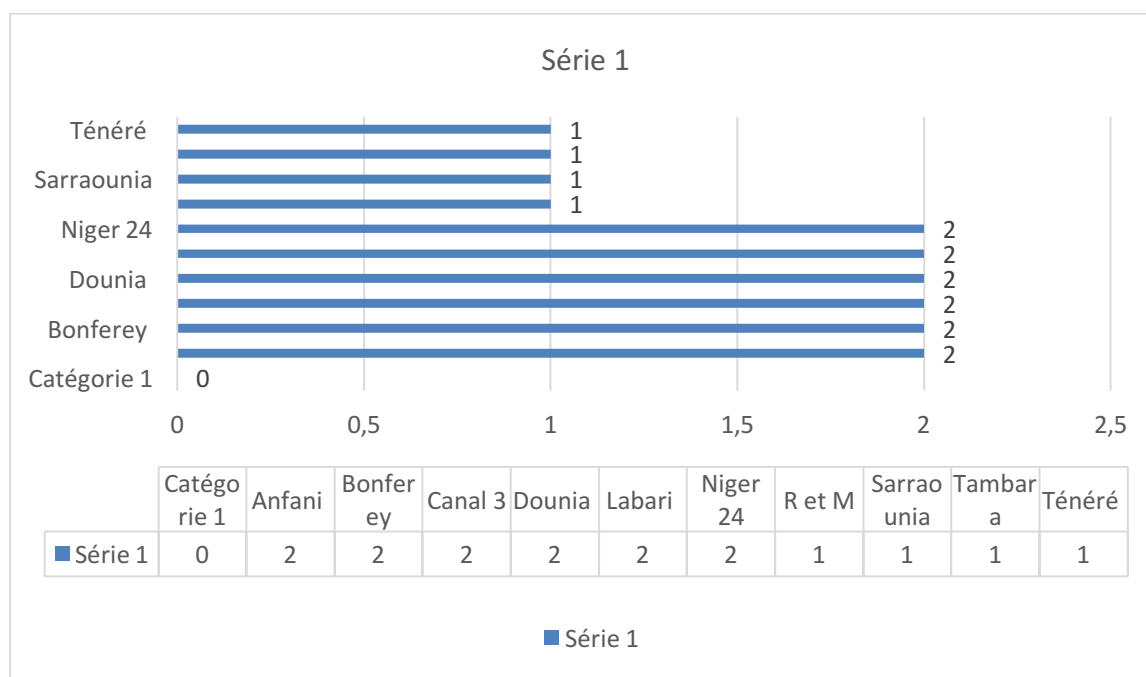
b) Allégations :

- ✓ Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AIKATA, du groupe des non affiliés, intervenant sur la fiabilité de la carte électorale biométrique. Propos diffusés sur les antennes de la radio Niger 24, dans le journal de 12H30 du 29 août 2020 ;
- ✓ Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AIKATA, du groupe des non affiliés. Propos diffusés dans le journal parlé de la Radio Labari, dans le journal de 12H00, le 29 août 2020 ;
- ✓ Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AIKATA, du groupe des non affiliés. Propos diffusés sur les ondes de la radio Dounia dans le journal de 12H00, le 29 août 2020 ;
- ✓ Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AIKATA, dans le journal parlé de 12H00 sur les ondes de la radio canal 3, le 29 août 2020 ;
- ✓ Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AIKATA, propos diffusés dans le Journal parlé de la Radio Bonferey, l'édition de 12H00, le 29 août 2020 ;
- ✓ Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AITAKA dans le journal parlé de 12H30 de la radio Anfani, le 29 août 2020.

6 Les radios sur lesquelles des propos indécents ont été tenus

Sur les dix (10) radios qui font l'objet de monitoring, des propos indécents ont été enregistrés sur chacune d'entre elles. A l'exception des Radios R et M, Sarraounia, Tambara et Ténéré, les six autres ont chacune enregistrées deux (2) expressions indécentes.

Nom de la Radio	Nombre Propos indécents
Anfani	2
Bonferey	2
Canal 3	2
Dounia	2
Labari	2
Niger 24	2
R et M	1
Sarraounia	1
Tambara	1
Ténéré	1



7 Evaluation des modérateurs des émissions

En dehors du monitoring des propos indécents, la manière de la modération ou de la conduite des émissions est aussi évaluée. L'attention est portée sur comment les animateurs d'émissions ou présentateurs de journal modèrent les émissions en cas de l'utilisation des

propos indécents par leurs invités lors des émissions réalisées sur la période allant du 17 au 31 août 2020.

Les propos incriminés tenus par les hommes politiques ont été diffusés par l'ensemble des radios concernées par le monitoring.

Conclusion et Recommandations

A l'issue de deux semaines de monitoring, soit du 17 au 31 août 2020, le suivi des dix radios nous a permis de relever 16 manquements.

Ces 16 manquements ont été l'œuvre de deux (2) hommes politiques, à savoir M. Hama Amadou, chef de file de l'opposition et président du parti MODEN FA LUMANA. Il a été enregistré à son compte, sur les 10 radios identifiées dans le cadre de l'activité de monitoring des propos indécents en période de campagne.

Le second, M. Tahirou Guimba, président du parti MODEL MA AIKATA. Il a été enregistré de son côté, sur six (6) radios, des propos indécents.

Au regard de ces résultats, l'ONIMED fait les recommandations suivantes :

Aux acteurs politiques :

- Éviter des propos indécents dans leur langage surtout en cette période électorale ;

Aux communicateur des partis politiques :

- Attirer l'attention de leurs leaders politiques et autres militants sur la nécessité d'une communication politique basée sur les programmes dépourvus de tout propos indécent ;

Aux journalistes et animateurs d'émission :

- Assurer la police dans la conduite de leurs émissions
- Demander à leurs invités d'appuyer leurs allégations avec des preuves tangibles. Au cas où les invités ne présentaient pas de preuves, leurs demander de retirer leurs allégations.
- Nous recommandons aussi aux animateurs des émissions de demander à leurs invités de retirer des menaces exprimées à l'endroit d'autres personnes. Dans le cas échéant, nous recommandons aux animateurs de séparer leurs médias de ces propos.